

# Pour défendre le personnel et le service public de la recherche



- ◆ Pour améliorer le statut de fonctionnaire, revaloriser les salaires, débloquer les carrières et reconnaître les qualifications.
- ◆ Pour lutter contre la précarisation des emplois, obtenir la titularisation des CDD technicien·ne·s, ingénieur·e·s, chercheur·r·se·s et autres hors statut qui occupent des emplois permanents.
- ◆ Pour revendiquer les créations d'emploi de titulaires nécessaires au remplacement de tous les départs et au développement des activités de recherche.
- ◆ Pour défendre l'existence d'un service public de recherche orienté en priorité sur l'élévation des connaissances au profit de tous, sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et des hommes.
- ◆ Pour défendre et améliorer le système de protection sociale, le droit à la retraite à 60 ans, la réduction du temps de travail. Pour le développement de l'action sociale.
- ◆ Pour plus de démocratie dans les unités et dans les instances représentatives.
- ◆ Pour plus de justice sociale, plus de solidarité. Pour la paix.

## Pourquoi se syndiquer ?

Se syndiquer<sup>2</sup>, c'est avoir la possibilité d'être mieux informé·e·s, sensibilisé·e·s et de pouvoir se mobiliser, pour mieux défendre et faire valoir ses droits, mais aussi s'exprimer et participer aux orientations du syndicat.

C'est aussi participer d'une façon directe ou indirecte aux actions de défense collective et individuelle.

Enfin, pour nos représentant·e·s dans les différentes instances du CNRS, c'est un moyen de participer à sa vie et d'influencer sur sa politique sociale et scientifique.

<sup>2</sup> En France, se syndiquer est un droit : un droit envié dans beaucoup de pays. L'exercice pour chacun de ses droits de citoyen est une nécessité pour la démocratie.

## La raison d'être du syndicalisme est la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés

Par sa nature, un syndicat est indépendant des gouvernements, des partis politiques, des religions et des directions à tous les niveaux.



## Pour adhérer au SNTRS-CGT

Campus CNRS de Villejuif  
7 rue Guy Moquet Bat H  
94800 Villejuif Cedex  
Tél : 01 49 58 35 85  
[sntrs-cgt@cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt@cnrs.fr)

Nom :

Adresse :

Tel :

Mél :

## Découvrez le SNTRS-CGT

### Un syndicat pour toutes et tous

Au SNTRS-CGT sont syndiqués des femmes et des hommes, agent·e·s du CNRS et d'autres EPST<sup>1</sup> pleinement intégrés dans leur unité (laboratoire, délégation régionale...) : il n'existe pas de syndicalistes professionnels.

Le syndicalisme, tel que le SNTRS-CGT le conçoit, se nourrit de la diversité des points de vue, des expériences, de la personnalité de chacun.

Organisés localement en sections syndicales, nous débattons puis décidons collectivement des orientations et actions à mener ensemble.

Le SNTRS-CGT est organisé sur toutes les délégations régionales. Il regroupe des adhérent·e·s de toutes catégories : chercheur·r·se·s, ingénieur·e·s, technicien·ne·s, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Nous sommes mandaté·e·s pour intervenir dans toutes les unités et directement auprès des différentes délégations régionales.

Nous sommes très attachés au lien avec les autres syndicats CGT de notre secteur (Enseignement Supérieur, Education Nationale...) et avec les autres syndicats du CNRS. Le travail que nous essayons de mener ensemble se fait en respectant les points de vue et les orientations de chaque syndicat.

<sup>1</sup>Établissements Publics à caractère Scientifique



## Qu'est-ce que le SNTRS-CGT ?

Le SNTRS-CGT, est un syndicat CGT qui regroupe les personnels des EPST CNRS, INSERM, INRIA, IRD, INED et de l'EPIC<sup>3</sup> IFREMER. Il défend le personnel et le service public de recherche.

Son fonctionnement est démocratique, indépendance et respect des engagements collectifs, conformément au guide du fonctionnement du SNTRS-CGT.

## Quel est son rôle ?

Les missions et les rôles statutaires de notre syndicat sont :

- ⌚ La représentation du personnel au sein des instances régionales et nationales du CNRS.
- ⌚ La défense personnelle des intérêts moraux et matériels des agent·e·s.
- ⌚ L'information, la sensibilisation et la mobilisation des agent·e·s, en vue de leur défense collective.

Un syndicat est le représentant légal du personnel et l'interlocuteur des directions dans les différentes instances représentatives.

## La représentation du personnel

Le SNTRS-CGT est la seconde organisation syndicale représentative au CNRS.

Vous êtes ainsi représentés par un syndicat proche de vous, à votre écoute et qui fait avancer le dialogue social dans le sens du personnel et de la recherche publique.

Le SNTRS-CGT a des représentant·e·s au Conseil d'Administration (CA) du CNRS, au Comité social d'administration (CSA) du CNRS et par extension aux Formations Spécialisées en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT), aux Commissions Nationales du Développement Professionnel (CNDP) et du Développement Social (CNPS), dans les différentes Commissions Administratives Paritaires (CAP), aux sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS), aux Conseils Scientifiques des Instituts (CSI) et au Conseil Scientifique du CNRS (CS).

Dans les délégations régionales, le SNTRS-CGT défend les intérêts des agent·e·s en assurant une présence syndicale aux différentes commissions régionales :

- ⌚ Formation Spécialisée de Service en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (F4SCT) ;
- ⌚ Commission Régionale du Développement Professionnel et social (CRDPS).

## La défense personnelle

Nous proposons notre aide à tout·e agent·e qui le souhaite.

Que vous soyez en conflit avec votre hiérarchie ou une ou un collègue, en situation de stress ou d'échec professionnel, vous pouvez nous contacter. Nous vous apporterons conseils et soutien, de manière discrète ou ouverte.

VOUS ÊTES LE MOTEUR DE VOTRE ACTION

**Plus une situation conflictuelle sera traitée tôt, moins les dégâts sur les personnes, sur le service seront importants**



**Ne restez pas seul et prenez contact le plus tôt possible avec le SNTRS-CGT afin d'être conseillé et accompagné dans vos démarches**

## Informer, sensibiliser, mobiliser

Le monde du travail évolue, souvent au détriment des salariés. La recherche publique n'est pas épargnée : contractualisation de la recherche, remise en cause du statut de fonctionnaire...

Nous luttons pour améliorer la qualité de la recherche et les conditions de travail des agent·e·s du CNRS, ingénieur·e·s et technicien·ne·s comme chercheur·se·s.

**Le SNTRS-CGT propose aux agent·e·s d'être acteurs des différentes actions revendicatives sur leur délégation régionale et partout au CNRS**

Par le biais de réunions, de courriels, tracts et l'affichage, notre syndicat a à cœur d'informer tous les agent·e·s afin de construire ensemble des luttes et des revendications.

Que ce soit au niveau du CNRS, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, comme au niveau interprofessionnel, nous agissons avec le souci de rassembler le plus grand nombre. Nous considérons le « **tous ensemble** » comme un élément assurant le succès des luttes.

